

Séance du lundi 26 juin 2023

(Président : M. Barry Lopez)

Extrait du procès-verbal

- Vu le préavis municipal n° 09/2023 – **Rapport de la Municipalité sur la gestion 2022**
- Oûi le rapport de la Commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**Le Conseil communal du Mont-sur-Lausanne
décide**

d'accepter le préavis n° 09/2023 et

- **d'accepter le rapport de la Municipalité sur la gestion 2022.**

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président



Barry Lopez



La secrétaire



Alexandra Magnenat

Séance du lundi 26 juin 2023

(Président : M. Barry Lopez)

Extrait du procès-verbal

- Vu le préavis n° 11/2023 de la Municipalité du 9 mai 2023 ;
- Ouï le rapport de la Commission des finances et celui de la Commission ad hoc désignée pour examiner cette affaire ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Le Conseil communal décide :

- De ne pas approuver le préavis n°11/2023 - Cautionnement pour l'obtention d'un emprunt bancaire en faveur du Tennis Club Le Châtaignier.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président



Barry Lopez



La secrétaire



Alexandra Magnenat

Séance du lundi 26 juin 2023

(Président : M. Barry Lopez)

Extrait du procès-verbal

- Vu le préavis n° 10/2023 de la Municipalité du 2 mai 2023 ;
- Oui le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Le Conseil communal du Mont-sur-Lausanne décide

d'accepter le préavis n° 10/2023 et

- D'adopter les comptes de l'exercice 2022 tels que présentés ;
- De porter l'excédent de revenus de CHF 3'367'664.36 en augmentation du compte 9290.00.00 - Capital

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président



Barry Lopez



La secrétaire



Alexandra Magnenat